



SUBVENTIONS ÉCO-MOBILITÉ

AIDES FINANCIÈRES POUR LES
HABITANTS DE PLAN-LES-OUATES

LE CONSEIL ADMINISTRATIF PEUT OCTROYER AUX PERSONNES
PHYSIQUES DOMICILIÉES LÉGALEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE
LES AIDES FINANCIÈRES AU DOS DU FLYER





ABONNEMENT GÉNÉRAL CFF

300 CHF



½ TARIF CFF

- 30% SUR LE PRIX D'ACQUISITION
DE L'ABONNEMENT



JEUNES DE 18 À 24 ANS (INCLUS)
NE BÉNÉFICIAIT PAS DE LA PRISE EN
CHARGE PAR LE CANTON DE GENÈVE

300 CHF



POUR LES JEUNES ADULTES DE 25 À 27 ANS
(INCLUS) EN FORMATION OU À BAS REVENU
(RDU INFÉRIEUR À 50'000.-)

400 CHF

ADULTES

300 CHF

SENIORS

100 CHF

LA TOTALITÉ DU COÛT RÉSIDUEL
DE L'ABONNEMENT POUR LES
BÉNÉFICIAIRES DE L'A

100%

FORME DE LA DEMANDE

- ▶ POUR LES ABONNEMENTS TPG, VOIR LA PAGE DÉDIÉE DU SITE DE LA COMMUNE :
PLAN-LES-OUATES.CH/TPG
- ▶ LES DEMANDES POUR LE 1/2 TARIF CFF DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES PAR ÉCRIT OU ENVOYÉES PAR EMAIL AU MOYEN DU FORMULAIRE DE REQUÊTE D'AIDE FINANCIÈRE AD HOC, DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
- ▶ LE REQUÉRANT DOIT DÉPOSER SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DURANT L'ANNÉE D'ACQUISITION
 - ▶ POUR LES ACHATS EFFECTUÉS EN DÉCEMBRE, UN DÉLAI AU 15 JANVIER EST ACCORDÉ POUR LE DÉPÔT DE LA DEMANDE